Sud de France
notre engagement à vos côtés

Donnez une image de qualité à votre établissement à travers un reportage de 20 photographies professionnelles !

Contours de l'action :

- 20 photographies HD prises par un photographe professionnel (Pour découvrir son travail : http://tourisme-suddefrance-pro.com/reportages-2017).
- Prix identique à l'an passé : 150 € TTC par établissement (nous avons négocié un tarif de 336 € TTC par reportage sur lequel nous prenons à notre charge 55% du montant).
- Vous avez la possibilité de choisir la période où vous voulez recevoir le photographe (avant-saison, haute-saison, arrière-saison, fin d'année).
- Vous participez à la sélection des photos finales du reportage, parmi un choix d'environ 80 photos.
- Les droits d'utilisation vous sont cédés intégralement, ainsi qu'à Sud de France Développement.
- Les 100 premiers établissements à s'inscrire pourront bénéficier de l'opération co-financée.

Qu'est-ce qu'un bon visuel ?

Une photo réalisée par un professionnel montre un produit touristique de qualité et rassure le client. L'image formule une promesse que l'on fait au client et lui donne envie d'acheter ou de réserver. Il fait ressortir les informations importantes, tout en ajoutant une touche émotionnelle.

Un bon visuel est :
- Une photo de qualité professionnelle.
- Une photo lumineuse.
- Un cadrage professionnel.
- Des couleurs appropriées.
- Des dimensions respectées.

Qu'apportent de bons visuels à votre établissement ?

- Ils rendent votre site web plus professionnel.
- Ils permettent d'améliorer vos campagnes de communication et votre présence sur les réseaux sociaux.
- Ils attirent les clients.
- Ils transforment des visites en réservations/achats.
- Ils contribuent à l'image qualitative de l'établissement.

Sud de France
QUALITÉ TOURISME

www.tourisme-suddefrance-pro.com

Comment se préparer ?

1 **Le photographe prendra contact avec vous pour établir un jour de rendez-vous précis.** Préparez au mieux sa venue : Quels éléments de votre établissement sont les plus valorisants et souhaitez-vous lui faire photographier ?

2 **Le jour du rendez-vous, prévoyez du temps pour présenter votre établissement au photographe**. Plus vous serez disponible pour lui faire part de vos besoins, plus le résultat final correspondra à vos attentes.

3 **Le photographe restera chez vous au maximum une demi-journée** et réalisera des photos représentatives de votre établissement, intérieures et extérieures, des photos d'ambiance et si vous le souhaitez des portraits de vous en situation professionnelle.
A noter : Le photographe photographiera uniquement l'activité pour laquelle vous êtes labellisé Qualité Tourisme Sud de France.

4 **Une quinzaine de jours après la venue du photographe vous aurez accès aux visuels.** Nous vous ouvrirons un accès en ligne aux images afin que vous puissiez consulter toutes les photos qu'il aura prises de votre établissement. Toutes les photos livrées auront été équilibrées et ajustées (couleur, valeur, cadrage).

5 **Vous sélectionnerez parmi celles-ci 10 photos.** Sud de France Développement en sélectionnera ensuite 10 autres.

6 **Une quinzaine de jours après votre sélection, vous disposerez de vos 20 photos**. Elles seront téléchargeables directement en ligne, en HD.

7 **Les droits d'exploitation des 20 photos vous sont entièrement cédés pour toutes vos actions de communication et de commercialisation, ainsi qu'à Sud de France Développement** pour faire la promotion de votre établissement, de la destination touristique régionale et de ses produits agro-alimentaires et viticoles, sur différents supports (brochures, site web destinationsuddefrance.com, etc).

Comment s'inscrire ?

- Accéder au site http://www.tourisme-suddefrance-pro.com et cliquer sur la rubrique « Mon espace ».
- Saisir votre adresse e-mail et votre mot de passe pour accéder à votre espace privé.
- Télécharger le bon de commande pour le reportage.
- Retourner le bon de commande signé et accompagné du chèque de 150 euros à Sud de France Développement (mandat de paiement possible pour les régies publiques, nous contacter).
- Sud de France Développement validera les commandes en fonction de l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi, aucune inscription ne sera prise par mél , téléphone, fax) et dans la limite des 100 reportages.

Vos contacts :

Label Qualité Tourisme Sud de France
Sud de France Développement
3840 Avenue Georges Frêche - CS 10012
34470 PEROLS - FRANCE

Guillaume Petiot (petiot@suddefrance-dvpt.com)
Angelika Sauermost (sauermost@suddefrance-dvpt.com)
Tél. : 04 99 64 29 29

Sud de France
QUALITÉ TOURISME